

Réunion du comité directeur du 23.03.2007

Le comité directeur s'est réuni à 18 h 15.

Membres présents:

Bernard Menaut, Christine Rochon, Ludovic Graffin, Thierry Même, Jacques Collet, Philippe Morin.

Membres absents:

Marc Floury, Bernard Dordoigne, Stéphane Le Garrec, Jocelyne Lesieur, Marie-Annick Ray.

Compresseur:

Le compresseur n'est pas encore revenu de la révision annuelle. Dès que possible, il sera examiné par les spécialistes du club pour identifier l'origine du ou des problèmes. Une réunion d'information avec tous les gonfleurs est à prévoir. Philippe Morin et Didier Lechable sont désignés pour assurer l'encadrement.

Finances:

Tout va bien. Optic 2000 a renouvelé son partenariat en versant 500 euros. Le café Saint-Pol et Didier Lechable doivent suivre. Près de 5 000 euros sont placés sur un livret, le compte courant dispose de 2 200 euros.

Achats:

Il est décidé d'acquérir un sac pour l'oxygénothérapie (155,48 euros), une mallette pédagogique pour les activités en piscine (100 euros), dix manuels de "découverte de la photo numérique sous-marine" (aux environs de 20 euros).

Comité Centre:

Le comité Centre de la FFESSM cherche des bénévoles pour l'organisation du championnat régional d'orientation subaquatique qui se déroulera les 9 et 10 juin au plan d'eau de Brou. A voir avec le CODEP 28.

Assurance:

La MAIF informe le club qu'à travers le contrat souscrit pour assurer le local de la piscine, elle couvre aussi tous les bénévoles dans leurs activités. Il est donc décidé de ne plus souscrire le complément auprès d'AXA cabinet LAFONT.

Sponsoring:

Les Ets Michel chez qui le compresseur a été mis en révision, propose un partenariat avec le club qui pourrait prendre la forme d'une prise en charge de cette révision annuelle. Bernard Menaut et Ludovic Graffin iront à leur rencontre.

Formation TIV:

Une formation de technicien en inspection visuelle (TIV) est proposée au niveau départemental les 31 mars et 1^{er} avril. Arnaud Gatin et Laurent Lenfant sont intéressés.

CNDS:

Les dossiers de demande de subvention auprès du centre national pour le développement du sport (CNDS) doivent être adressés auprès de la direction département de la jeunesse et des sports avant le 7avril. La précédente demande avait permis l'acquisition de six équipements complets. De nouvelles directives ont été définies. Il faudra trouver un créneau pour bénéficier de cette subvention.

Conseil général d'Eure-et-Loir:

Le conseil général d'Eure-et-Loir accorde une subvention de 3,50 euros par adhérents en se basant sur les chiffres de l'année dernière. $71 \times 3,50 = 248,50$ euros

Egypte:

Coup dur avec le TO chargé d'organiser le séjour en Egypte. Isabelle et Philippe Aspro ont réglé les détails de la croisière. Pour le séjour hôtel de la première semaine, le TO a perdu les chèques d'acompte. Chaque participant doit fournir le numéro de son chèque, le montant et les coordonnées de sa banque. Le TO établira ensuite une attestation de désistement. Les participants doivent refaire un chèque d'acompte de 300 euros.

Pentecôte:

La sortie se déroulera à Audierne, dans le Finistère. 27 à 28 personnes ont déjà pré-réservé, dont 12 N1 pour un total de 19 plongeurs. Cinq moniteurs seront de la partie : Manu Nowak, Bernard Menaut, Eliane Floury, Marc Floury et Christian Gréard. Le tarif unitaire des plongées est fixé à 22 euros pour les autonomes (N2-N3) et à 25 euros pour les N1. Six plongées seront réservées sur les trois jours. Les participants s'engagent sur ces six plongées sans possibilité de désistement de dernière minute.

Frais:

Christine Rochon centralise les fiches de frais pour les déclarations d'impôts des bénévoles.

AG FFESSM:

L'assemblée générale de la FFESSM se déroulera les 31 mars et 1^{er} avril à Lorient. Perche Plongée dispose de trois voix délibératives.

AG Perche Plongée:

L'assemblée générale de Perche Plongé est fixée au samedi 23 juin.

Pour préparer cette AG, le conseil d'administration se réunira le mercredi 13 juin, à la piscine.

Adhérents:

Toujours en hausse. L'association compte cette année 78 adhérents.

Boutiques:

30 tee-shirts oranges (10 M, 10 L, 10 XL) et 30 polos gris (10 M, 10 L, 10 XL) estampillés Perche Plongée seront commandés et mis en vente le jour de l'assemblée générale. Le cadeau de fin d'année est choisi.

Fin de la réunion à 19 h 45.